

Compte rendu de mandat Délégués du personnel

Les DP CFDT interviennent en permanence et ce d'une manière périodique aux réunions mensuelles avec la Direction. Ils éditent un compte rendu « la DÉPÊche de Vélizy » ; qui vous permet d'avoir l'évolution des sujets posés. Ils sont multiples : environnemental, sécurité, condition de travail, application de textes réglementaires ...

Les DP CFDT accompagnent également les salariés lors d'un entretien avec la hiérarchie ou au service du personnel.

Ils ont le souci de la transparence, de différencier l'information de la Direction et le commentaire . Ils sont présents dans les différents secteurs de l'établissement, auprès des salariés, et porteurs de vos revendications. Mais les DP CFDT ne s'inscrivent pas dans une logique de conflit systématique et jusqu'au-boutiste avec l'employeur.

Les DP CFDT s'inscrivent au contraire dans un syndicalisme de critique sociale, d'expression et de résolution des problèmes, mais aussi de propositions et de négociation, pour mobiliser et organiser la défense afin d'aboutir à des résultats réels en faveur des salariés.

De nombreux salariés, **y compris ceux qui ne votent pas CFDT**, viennent nous voir pour régler leur problème de retraite et préparer leur dossier auprès de la Sécurité Sociale, des caisses de retraite complémentaires AGIRC et ARRCO, ou pour un problème de remboursement avec NOVALIS.

En 2010, des salariés partant en retraite ont contesté leur solde de tout compte car ils demandaient l'application de l'article 13 de la Convention Sociale Thales. Les DP CFDT les ont accompagnés et aidés à composer leur dossier prud'homal. Conséquences de ces dossiers prud'hommes (plusieurs dizaines gérés par la CFDT dans Thales), une négociation centrale a eu lieu, un avenant a été signé le 29 mars 2011 et un accord amiable avec une transaction financière a été obtenue pour les contestataires.

La compétence des délégués CFDT est donc reconnue.

La CFDT défend le principe de solidarité pour les salariés mais aussi d'unicité au sein même de l'organisation, avec une valeur forte pour l'ensemble de la collectivité. Dans son logo, la CFDT exprime « des Choix, des Actes ». C'est bien de cette manière là que nous arriverons à faire bouger les choses.

Se syndiquer renforce cette solidarité au sein même de l'organisation, renforce la présence du syndicat dans l'entreprise, renforce l'idée d'appartenir à un même mouvement, permet d'avoir une même réflexion sur les sujets et de donner son avis.

Adhérer à la CFDT, c'est être dans cette dynamique. La CFDT dispose d'un réseau important de juristes, de conseillers prud'homaux et de militants formés en matière de droit du travail.

Etre adhérent CFDT, c'est pouvoir bénéficier d'une défense juridique en cas de procédures liées à votre contrat de travail, d'un soutien financier en cas de grève.

La CFDT a toujours défendu l'intérêt du plus grand nombre et non la pratique du « clientélisme », car cela mène tout droit au corporatisme et à l'individualisme.

CANDIDATS Délégués du Personnel Vélizy - Toulouse

<u>1er COLLEGE</u>					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
TEXIER André	030	TA2	BANDLE Patrick	043	TA2
MARTIN Yolande	092	TA2	HEJOAKA André	085	TA1
SEBILLE Claude	043	TA3	MACHUE Didier	030	TA2
<u>2ème COLLEGE</u>					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
RINALDO Claudia	039	V2	ASCHEBRENNER Philippe	046	IV1
VERBRUGGEN Thierry	046	V1	CHOTARD Sylvie	048	IV3
MOULARD Christophe	032	V1	HAMIMI Salah	057	IV2
BALLAIRE Didier	030	V2	CONFORTI Pierre	LIS	Ing III
BOUILLOD Martine	084	V1	HERBELIN Olivier	052	Ing II
LAMIRAL Jean-Paul	026	V2	LECOEUR Gilles	036	IV2
TAPHANEL Pascal	046	V1	DESPREZ Laurent	043	IV3

CANDIDATS au Comité d'Etablissement de Thales ED Vélizy

<u>1er COLLEGE</u>					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
MARTIN Yolande	092	TA2	TEXIER André	030	TA2
HEJOAKA André	085	TA1	BANDLE Patrick	043	TA2
<u>2ème COLLEGE</u>					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
LAMIRAL Jean-Paul	026	V2	BALLAIRE Didier	030	V2
TAPHANEL Pascal	046	V1	BOUILLOD Martine	084	V1
DESPREZ Laurent	043	IV3	LECOEUR Gilles	036	IV2
<u>3ème COLLEGE</u>					
TITULAIRES			SUPPLEANTS		
DAVID Jean-François	052	Ing III	HERBELIN Olivier	019	Ing II
BARSOTTI Tiziana	048	Ing III	CHAGNY Xavier	044	Ing II
NUGUES Pierre	054	Ing III	JARNO Jean-François	052	Ing III

**Voter pour les délégués du personnel CFDT,
c'est défendre ce syndicalisme !**

LE 17 NOVEMBRE, VOTEZ



Des Choix, des Actes, des Compétences !!

Vélizy, le 10 novembre 2011